



AMENAGEMENT ENTREES DE BOURG

La commission d'Appel d'offre s'est réunie le 4 février 2019 à 15 h 30 mn en mairie et a pris connaissance des résultats de la consultation « Procédure adaptée » pour la requalification des trois entrées ouest suite à la négociation avec l'ensemble des candidats. Après analyse des offres par le Cabinet CG Infrastructure, et examens attentifs des propositions, le conseil municipal approuve à l'unanimité la décision prise par la commission d'appel d'offre, à savoir :

ETANG AU DELA L'EAU

La vidange de l'étang Au-delà l'eau a été réalisée mardi 31 janvier 2019 comme prévue en présence de la Brème du Don, du Syndicat du Don, de la Fédération de Pêche, élus et agents de la commune. Les opérations se sont bien passées mais en raison de la conception de l'étang, la vidange totale avec un assec prolongé ne peut pas être réalisée

Une réunion est prévue au mois de mars avec les différents partenaires pour décider d'une remise en eau ou non.

Présentation du marché : montant HT

	TRANCHE FERME		ENROBE CD		MONTANT GLOBAL	
	Rue de la Vallée	Rue Ecoublères	Rue de la Vallée	Rue Ecoublères	Rue de la Vallée	Rue Ecoublères
Lot N° 1 HERVE TP	172 725.63 €	181 215.45 €	54 495.50 €	39 249.00 €	227 221.13 €	220 465.05 €
Total Lot 1	353 941.08 €		93 745.10 €		447 686.18 €	
Lot N° 2 EDELWEISS	9 469.85 €	14 054.90 €			9 469.85 €	14 054.90 €
Total Lot 2	23 524.75 €				23 524.75 €	
Lots 1 et 2	377 465.83 €		93 745.10 €		471 210.93 €	

Tranches Conditionnelles

	Rue Rolieu	Place Martinais	PS1	PS2	
Lot N° 1 HERVE TP	78 571.91 €	55 831.76 €	42 509.20 €	18 805.30 €	
Total Lot 1	134 403.67 €		61 314.50 €		
Lot N° 2 EDELWEISS	6 997.20 €	3 444.05 €	5 549.25 €	1 379.00 €	
Total Lot 2	10 44	41.25 €	6 928.25 €		
Lots 1 et 2	144 8	44.92 €	68 242.75€		
GLOBAL	213 087.67 €				

GROUPEMENT DE COMMANDES - BALAYAGES MECANIQUE DE VOIRIE ET ASPIRATION DES AVALOIRS

Mr le maire présente au conseil municipal les résultats concernant le marché de groupement de commandes « Balayage mécanique de voirie et aspiration des avaloirs » (marché entre les Communes d'Erbray-Soudan-Marsac sur Don et St Julien de Vouvantes).

Seule une entreprise a répondu. Il s'agit de VEOLIA PROPRETE – Agence Nantes Nettoiement basée à Saint Herblain (44).

Ce prestataire intervient déjà sur la commune depuis 2009 pour ces mêmes services : 6 balayages mécaniques par an et 1 aspiration d'avaloir par an.

Prix des prestations dans le marché :

- Balayages mécaniques 1 854.78 € ttc
- Aspiration avaloir 923 € ttc

TOTAL : 2777.78 € TTC (contre 3059.76 € TTC actuellement.) Début du marché : le 1er mars 2019, pour une durée d'un an, reconductible 2 fois à compter de la notification du marché.

APPROBATION DE LA PROCEDURE DE MODIFICATION N°2 DU PLU

ENTENDU l'exposé de monsieur le maire qui rappelle l'objet de la modification n°2 du PLU :

- 1. Ouvrir à l'urbanisation la zone 2AU du Sud-Ouest du bourg
- 2. Supprimer les emplacements réservés n°2 et 3 qui n'ont plus lieu d'être.
 - 3. Modifier le tracé d'un sentier piéton

ENTENDU le rapport et les conclusions (avis favorable) du commissaire enquêteur,

Le conseil municipal,

CONSIDERANT que les résultats de l'enquête publique ne justifient aucun ajustement au projet de modification du PLU mis à l'enquête ; CONSIDERANT que le dossier de modification du PLU tel qu'il est présenté au conseil municipal est prêt à être approuvé conformément à l'article L 153-43 du code de l'urbanisme ;

Après en avoir délibéré :

DECIDE d'approuver le dossier de la modification n°2 du PLU . La présente délibération fera l'objet, conformément à l'article R 153-21 du code de l'urbanisme :

- d'un affichage en Mairie et/ou au siège de l'EPCI durant un mois,
- d'une mention de son affichage, dans un journal diffusé dans le département,

La présente délibération sera exécutoire après l'exécution de l'ensemble des formalités du publication et d'affichage et transmission au préfet conformément aux articles L 153-25, L 153-26 et L 153-44 du Code de l'urbanisme

Le dossier de modification n°2 du PLU approuvé et tenu à la disposition du public à la Mairie et à la Préfecture aux jours et heures

habituels d'ouverture.



PRESENTATION ET VOTE DES COMPTES ADMINISTRATIFS 2018

Les trois comptes administratifs principaux ont été présentés :

- Budget COMMUNE
- Budget ASSAINNISEMENT
- Budget LOTISSEMENT

Le conseil municipal, après avoir pris connaissance de cette présentation, a approuvé à l'unanimité la clôture des trois comptes de l'exercice 2016.

Ces comptes sont consultables en mairie et sur le document joint en annexe.

SUBVENTIONS 2019

En application des décrets sur l'emploi des Collectivités Locales, il avait été demandé aux associations désireuses de recevoir une subvention pour l'année, de fournir à l'autorité mandante une copie certifiée conforme de leurs budgets et comptes de l'exercice écoulé, ainsi que les différents justificatifs et documents faisant apparaître les résultats de leur exercice.

Compte tenu de la baisse des dotations versées à la commune pour 2019 et les exercices à venir, une augmentation des subventions est difficilement envisageable, le conseil décide la reconduction des subventions versées en 2018.

Après en avoir délibéré, le conseil adopte les propositions ou vote les subventions suivantes

Associations locales	Subvention attribuée en 2019			
UNC –AFN	200,00 €			
ACVV	150,00 €			
Chasse – La Vouvantaise	150,00 €			
Comité du souvenir	150,00 €			
Amicale « Sapeur Pompiers »	105,00 €+150,00 € assurance			
Moto club « Les Brocs »	150,00 €			
Les Volants Vouvantais	150,00 €			
CAVUSG	750,00 €			
Amicale Laïque	400,00 €			
OGEC - Contrat d'association	45 000 ,00 €			
OGEC - Participation ASEM	3 000,00 €			
Associations extérieures				
A.D.T.44	150,00 €			
ADAR	150,00 €			
Animation Sportive	691.60 €			
Office Intercommunal des Sports	483.00 €			
AMF	244,84 €			
Conseil Départemental – FSL	70,00€			
CAUE	48,00 €			
Les Restos du Cœur	100,00€			
ADAPEI	100,00 €			
Association Maintien à Domicile	96.60 €			
TOTAL	52 624,43 €			

SALLE CULTURELLE

Le conseil municipal approuve la proposition présentée par l'entreprise MONNIER (Ancenis) pour :

- Le remplacement de la chaudière à gaz pour un montant global de 3610.80 € TTC.
- La réparation de la ventilation et de la climatisation pour un montant global de 2357.99 € TTC.

Depuis le 29 avril le vidéo projecteur et la nouvelle sonorisation sont mis à disposition.

FIXATION DES TAUX D'IMPOSITION 2019

Les services de la direction générale des finances publiques ont communiqué en mairie les éléments utiles au vote des taux.

Après discussion et commentaires, le conseil décide, à l'unanimité présente

de ne pas augmenter les taux d'imposition qui restent fixés à :

Taxe d'habitation : 15.79 % Taxe foncière bâti : 12.45 % Taxe foncière non bâti: 47.39 %

PRESENTATION ET VOTE DES BUDGETS PRIMITIFS 2018

Le Budget Primitif 2019 de la commune est présenté avec reprise des résultats de l'année 2018 au vu des comptes administratifs et des comptes de gestion 2018 (approuvés lors de la réunion du 4 mars 2019).

Budget Principal

Section de fonctionnement :

737 000.00 €

Section d'Investissement : 1 180 820.00 €

Budget Assainissement:

Section de fonctionnement :

50 000.00 €

137 000.00 € Section d'Investissement :

Budget Lotissement:

Section de fonctionnement :

320 935.04 €

Section d'Investissement : 312 935.04 €

Travaux d'aménagements des entrées de bourg :

Les travaux ont commencé comme prévus « rue de la Vallée ». Quelques problèmes sont à souligner au niveau des alignements. Ces désagréments auraient pu être évités si les démarches avaient été faites plus vite auprès des riverains concernés. Pour ne pas retarder les chantiers, les haies se trouvant sur le domaine public doivent être abattues, élaguées et arrachées dès que possible par l'entreprise PECOT avec accord des propriétaires et selon les arrêtés d'alignements réalisés par le Conseil Départemental.

Avenant « Tranche Ferme rue de la Vallée »

Un avenant est présenté au conseil municipal suite aux demandes de la commission de suivi des travaux lors des réunions de chantiers des mardis 26 mars, 2 et 16 avril 2019 qui est accepté par le conseil:

- Les bordures de trottoirs « rallongées » sur la partie « Place de la Martinais » pour un montant de 6 722.88 € qui sera déduit de la tranche ferme « place des Martinais.
- 4 places de parking en plus pour un coût de 1233,72 TTC



PROGRAMME Ad'Ap

SANITAIRES MAIRIE

Les travaux inscrits au programme Ad'Ap sont en cours et réalisés pour la partie maçonnerie - peinture - carrelage ... par les agents des services techniques de la commune.

Une subvention DETR a été demandée en novembre 2016 pour l'opération « Amélioration de l'accessibilité » accordée en avril 2017 s'élevant à 10 348.00 €. Ces travaux y sont inscrits.

Chiffrage présenté ci-dessous :

MACONNERIE - PEINTURE - CARRELAGE...

Les fournitures ont été prises auprès de Bricomarché (Châteaubriant) : 1000, 00 € TTC

La Main d'œuvre (régie) : montant évalué à 2000.00 €

PLOMBERIE:

Fournitures et pose par l'entreprise ROINSARD - St Julien de Vouvantes : 1 400 € TTC

ECOLE PUBLIQUE

D'autre part, les élus demandent que les travaux prévus au niveau de l'école Publique au programme Ad'ap et également inscrit auprès de la DETR 2017 (rampe d'accès classe) soient réalisés aux prochaines vacances estivales.

L'artisan va donc être contacté afin que ce dernier les planifie dans son organisation

COMMISSION VOIRIE: rencontre du 13 mars 2019

Le rapporteur présente aux élus un récapitulatif de la rencontre de la commission Voirie du 13 mars 2019.

Chemin de la station d'épuration entre le terrain de Mr FALLON et Mr BUZIKA - Mr BOUCHET olivier: la commission préconise la pose de deux bornes avec cadenas.

Devis demandé à l'entreprise MAVASA (Bonchamps les Laval) : 2 blocs parking renforcés pied télescopique avec pied moulé en fonte et bandes rétro réfléchissante- cadenas fourni : 228.40 € TTC. Proposition validée par le conseil municipal.

Circulation « Foyer rural » et dégradation de la rambarde : La commission voirie préconise de mettre une borne plus esthétique que celles du chemin de la station d'épuration entre les 2 murets (coté cabinet médical).

Devis présenté et validé par les conseillers : Proposition de l'entreprise MAVASA (Bonchamp les Laval) comprenant 1 potelet boule et 1 kit amovibilité pour un montant de 122.22 € TTC Proposition validée par le conseil municipal.

ASSAINISSEMENT

Des travaux au niveau du Lotissement les Jardins ont été réalisés par l'entreprise PECOT pour palier à des problèmes d'inondations rencontrées au mois de juin 2019 lors des fortes pluies.

Pour éviter que ce problème se reproduise, l'entreprise PECOT a été mandatée par la commune pour des travaux d'assainissement Eaux Pluviales, s'élevant 756.72 € TTC.

ETANG AU-DELA L'EAU:

Remplacement Planches pour portes de Vannes: suite au vidage de l'étang les planches doivent être remplacées. Deux propositions ont été reçues en mairie et sont présentés aux élus : JUVIN- La chapelle Glain et BAUDOIN - Jans.

Après discussion, le devis de l'entreprise BAUDOIN (Jans) moins disant est approuvé pour un montant de 421.92 € TTC.

Ecole publique:

Le conseil accepte que les parents d'élèves de l'école publique réalisent les petits travaux de peinture ou de lasure de couleur blanche. L'achat des fournitures est pris en charge par la commune.

COMMISSION Cadre de vie : rencontre du 19 février

Illuminations de noël : Les décorations de noël 2018 ont donné satisfaction aux administrés. Achat de cordons à prévoir et à inscrire au budget 2019 pour permettre le remplacement du matériel défectueux.

Projet plantations : le parterre situé « place quinton » va être refait par les services techniques.

Achat de cendriers muraux au niveau des salles communales (Salle culturelle / foyer rural) accepté par le conseil municipal pour un montant de 307.20 € TTC

Conseil en Energie partagé (CEP) avec le SYDELA

La Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a approuvé le 27 septembre 2018 son Plan Climat Air Energie Territorial 2018-2023 qui a fixé parmi ses objectifs la réduction de la consommation totale en énergie finale des bâtiments communaux et

intercommunaux de 35% d'ici 2030.

Après présentation du plan d'actions, le conseil municipal décide à l'unanimité présente d'adhérer au dispositif « Conseil en Energie Partagé » du SYDELA pour une durée de 3 ans.

Afin d'encourager ses membres à s'engager dans cette démarche tout en confortant la solidarité intercommunale, la Communauté de Communes Châteaubriant-Derval a décidé lors de son conseil communautaire du 28 février 2019 de prendre en charge 50% de ce coût ce qui réduit la cotisation à charge de la Commune à 0,20 € par an et par habitant.

JURY D'ASSISES 2020

Le tirage au sort portant sur les listes électorales de Juigné les Moutiers et de Saint Julien de Vouvantes a donné les résultats suivants :

- ✓ GÉRARD Marc, Yves, Gilbert

 Domicilié à Juigné des Moutiers Route de Cimbrée.
- ✓ BOURGEAIS Anne-Claude, Andrée, Marie épouse GRAVOUIL, Domiciliée à Juigné des Moutiers – 3 Sentiers de l'Ardoise.
- ✓ LEVESQUE Philippe, Jacques, Pierre, Domicilié à Saint-Julien-de-Vouvantes – 2 rue des Marroniers

LA POSTE:

Un courrier reçu en mairie le 25 avril nous informe des nouveaux horaires à partir du 1^{ier} juillet soit :

Du mardi au vendredi après-midi de 14h00 à 16h30 Et samedi matin de 09h30 à 12h00.

Le conseil regrette fortement cette décision mais il ne peut que se résoudre à l'accepter malgré les nombreux échanges.

Relais d'Accueil de Proximité

L'accueil du mercredi (en période scolaire) de 7h45 à 18h15

Dès septembre 2019, le RAP proposera ce nouveau service, en complément du centre de loisirs. Les inscriptions auront lieu à la mi-juin.

RAP

Cet été, le RAP vous emmène vers de nouveaux horizons :

De nombreuses sorties et animations sont prévus pour cet été se renseigner.

Relais Accueil Proximité - Manoir de la Renaudière 7,Rue_Sophie_Trébuchet_44670_Petit-Auverné Tel :02.40.55.59.32

Courriel:rap.relais-accueilproximite@orange.fr »



Samedi 15 juin 2019

Fête de l'école Publique « Les Rochettes » 16h à la Salle Culturelle





Secrétariat de Mairie Horaires d'été

du 2 juillet au 23 août 2019 Ouverture le matin de 9 h à 12 h

Lundi - Mardi - Mercredi - Vendredi



AVIS AUX LECTEURS

LA POSTE

Les comptes rendus de conseil municipal sont affichés en mairie. Vous pouvez vous manifester dans le futur courrier des lecteurs qui sera ensuite approuvé par la Commission. (A déposer au plus tard le 30 du mois pour distribution fin du mois suivant). Merci. Bulletin municipal mensuel gratuit publié par la commune de Saint Julien de Vouvantes (456 ex).

Directeur de la publication : Serge HEAS, Maire.